Diplôme d'Université - Contentieux du travail (Formation à distance)



Le Diplôme Universitaire Contentieux du Travail proposé par l'Université Toulouse Capitole répond à un besoin important de formation juridique dans le domaine des relations de travail.



Modalités

Totalement à distance

Renseignements

Gestionnaire de formation Loic Tauzia

05 61 12 86 42 ducontentieux.foad@utcapitole.fr

Alumni https://alumni.ut-capitole.fr

/ Présentation

Enjeux

- Répondre à un besoin de formation juridique dans le domaine des relations de travail,
- Consolider la formation des professionnels amenés à gérer des conflits du travail afin d'en assurer un meilleur règlement,
- Compléter la formation pratique des conseillers prud'hommes par un corpus de connaissances juridiques essentielles,
- Ouvrir une filière de spécialisation aux étudiants en poursuite d'études.

Lieux

Université Toulouse Capitole



Responsable(s) de la formation

Lise Casaux-Labrunée, Professeur des universités

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Public ciblé

- Avocats
- Magistrats
- Juristes d'entreprise
- Représentants du personnel
- Partenaires sociaux
- Délégués syndicaux
- Conseillers prud'hommes
- Étudiants en recherche de spécialisation

Coût de la formation

Tarif pour l'année universitaire 2025/2026

Entre 2 500 et 3 500 euros.

Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant.

Consulter notre grille tarifaire

Candidature

Modalités de candidature

Du 21 août au 31 octobre 2025 en remplissant le dossier de candidature.

Renseignements

- par courriel : ducontentieux.foad@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : Loic Tauzia, Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire **Contentieux du Travail**, les apprenants titulaires d'une **licence (L3)** mention Droit, mention Gestion ou mention AES ou justifiant d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission d'admission.



Les conseillers prud'hommes ne justifiant pas d'un niveau L3 sont admis à postuler à cette formation diplômante dès lors qu'ils justifient d'une expérience significative dans le domaine des relations de travail.

Dans tous les cas, y compris ceux visés à l'article 3 ci-après, la sélection en vue de l'admission en Diplôme Universitaire contentieux du travail est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation.

Autres possibilités d'accès

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service se réserve la possibilité d'annuler la formation.

Je candidate

/ Programme

Le Diplôme Universitaire Contentieux du Travail est organisé sur une année universitaire et se compose de 6 Unités d'Enseignements. Il totalise 30 crédits européens (ECTS).

Rentrée en janvier 2026

Contenu de la formation

<u>UE1 - 20h</u>	<u>UE2 - 20h</u>
Introduction au contentieux du travail	Les contentieux du travail
<u>UE3 - 20h</u>	<u>UE4 - 20h</u>
Conseil de prud'hommes et procédure prud'homale	Preuve et contentieux du travail
<u>UE5 - 20h</u>	<u>UE6 - 20h</u>
Les modes amiables de règlement des conflits du travail	Actualités du contentieux du travail et veille juridique

Volume horaire global : 120 heures, auquel s'ajoutent 12 heures d'examens

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs et professionnels (liste indicative)



Lise Casaux-Labrunée, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole Carole Dupouey-Dehan, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole Delphine Gardes, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole Adrien Testut, Avocat, Ergo Avocat

Sarah Thomas, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse Capitole

Modalités

Totalement à distance

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables,
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences,
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse,
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants,
- D'une assistance technique,
- D'une assistance administrative.

Évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées en contrôle continu et peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.

La formation fait l'objet d'une session unique.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

• [Autre]

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Avocats,
- Magistrats,
- Partenaires sociaux,
- Juristes d'entreprise,
- Représentants du personnel,



• Délégués syndicaux spécialisés dans le règlement des conflits dans les entreprises.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique; Droit social

Renseignements

Gestionnaire de formation

Loic Tauzia

05 61 12 86 42

ducontentieux.foad@ut-capitole.fr

Responsable pédagogique

Lise Casaux-Labrunée

lise.casaux@ut-capitole.fr

Formation rattachée à la Faculté de Droit

À télécharger

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Plaquette de la formation



Handicap

Visitez le portail handicap sur le site de l'Université

Présentation non contractuelle

